

Réf: Dossier N° 072877

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA SARL BAKRO CORPORATION »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON LUBAFRIQUE, Lot  
352, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA SARL BAKRO CORPORATION »

Objet :

- BTP
- SANTE
- IMPORT/EXPORT
- AGRO INDUSTRIE
- EDUCATION
- DIVERS PRESTATIONS DE SERVICES.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES
- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX
- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUT FONDS DE COMMERCE
- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE
- ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON LUBAFRIQUE, Lot

352, Ilot 29

Dirigeant(s) : Mme GNEPO YOLANDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00269 du 04/02/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02833/GTCA/RC/2022 du 04/02/2022

